

DANS CE NUMÉRO :

UNE ÉTUDE RÉCENTE PROUVE DE FAÇON CONCLUANTE QUE LES ÉLECTROCHOCS (ECT) CAUSENT DES DOMMAGES: CAPA EN APPELLE À L'ACTION

Il existe deux arguments constamment serinés par nos psychiatres : l'électrochoc modifié et la prétention que celui-ci évite des suicides. En voilà au moins un qui est démolé.

Le mythe de l'électrochoc modifié enfin démolé

Le public a le droit d'être protégé d'un soi-disant traitement qui est prouvé dommageable aux fonctions cognitives. Les professionnels qui prescrivent ce genre de traitement ne devraient pas pouvoir s'en tirer après avoir donné des informations inexacts au sujet de traitements dommageables.

Les citoyens sont en droit de savoir

Une position de la Coalition Against Psychiatric Assault, endossée par le Comité Pare-Chocs

INFO CHOQUÉE

Express

Bulletin mensuel vol 1 no 1

SELON UNE ÉTUDE RÉCENTE LES ÉLECTROCHOCS CAUSENT DES DOMMAGES

Une recherche récente et étendue dirigée par le psychiatre Harold Sackeim, connu comme promoteur des électrochocs remet en cause les arguments dont les psychiatres se réclament depuis des décennies au sujet des électrochocs. La recherche publiée dans *Neuropsychopharmacology* 2007, 32, 244-254, fait le suivi de 347 survivants des électrochocs pendant une période de 6 mois suite au dit traitement.

C'est la recherche la plus étendue qui ait jamais été faite sur les électrochocs et qui prouve de façon concluante que les électrochocs causent des problèmes de mémoire à long terme et des dommages au cerveau. Les psychiatres ont longtemps nié l'étendue de ces dommages et ont prétendu que les problèmes de pertes de mémoire à long terme étaient dus à certains types d'électrochocs, mais pas à d'autres.

Toutefois, cette étude prouve statistiquement et de façon concluante que des déficits au niveau de la mémoire et plus généralement au niveau cérébral sont causés par toutes les

formes d'électrochocs, incluant ceux décrits comme nouveaux, sécuritaires et « améliorés ». De plus, le dommage y est décrit comme persistant.

Cette recherche prouve aussi statistiquement deux autres faits importants qui sont l'objet de revendications mises de l'avant depuis toujours par les militants pour l'abolition des électrochocs.

1. Les électrochocs causent plus de dommages chez les femmes que chez les hommes;
2. Les électrochocs causent plus de dommages chez les personnes âgées que chez les plus jeunes;

« L'âge avancé, les personnes ayant un QI moins élevé et le genre féminin » conclut Sackeim « sont associés à de plus grands déficits cognitifs »

Attendu que les électrochocs sont donnés aux femmes et aux femmes âgées de façon disproportionnée (Voir *Burstow, Violence Against Women*, 2006), ces conclusions scientifiques sont d'autant plus alarmantes. Ce qui rend le sabotage dans l'obtention de statistiques sur les électrochocs de

la part du Ministère ontarien de la santé et des soins prolongés encore plus odieux. (Voir Cribb, *The Toronto Star*, 28 septembre, 2007, p.A8)

Sur la base de ces nouvelles conclusions, CAPA (Coalition Against Psychiatric Assault) fait appel au gouvernement pour qu'il mette fin et se désiste de la prérogative de permettre que ses citoyens soient soumis à ce genre de traitement. CAPA exige que le gouvernement trouve des moyens efficaces pour protéger ses citoyens, particulièrement les personnes qui, tragiquement, sont les principales cibles des électrochocs et celles qui sont le plus blessées par cette procédure soit les femmes et les personnes âgées.

Sur la base de ces résultats, nous demandons que désormais l'information médicale qui est donnée aux victimes d'une telle pratique qui omet, ignore et minimise la réalité des dommages cognitifs de longue durée, soit traitée comme une fraude, une violation du consentement aux soins et en conséquence l'objet de poursuites contre les contrevenants. Nous demandons également que des statistiques précises, incluant les données sur le sexe et l'âge soient immédiatement accessibles au public.

Historique

Le comité Pare-chocs a été constitué à l'initiative du groupe Action Autonomie, un collectif pour la défense des droits en santé mentale. Le Comité Pare-chocs est un comité autonome qui regroupe des militants et des militantes travaillant solidairement pour constituer un mouvement de lutte pour l'abolition des électrochocs au Québec.

Au cours de l'année 2005, le comité a lancé une campagne de sensibilisation, a déposé une pétition à l'Assemblée nationale et a organisé de nombreuses rencontres de formation sur les électrochocs. Un site internet a été créé et le comité a obtenu de nombreux appuis d'organismes de partout au Québec.

Si ce projet vous intéresse ou bien si vous voulez en connaître davantage sur les électrochocs, nous serons heureux de répondre à vos questions ou de vous accueillir parmi nous.



Après avoir été à toutes fins bannis, les électrochocs font un retour en force



Au Québec, on est passé de 4000 séances d'électrochocs en 1988 à plus de 8000 en 2003, soit une augmentation de 100%



Deux électrochocs sur trois sont administrés à des femmes!



Pour en savoir plus, contactez-nous:

www.actionautonomie.qc.ca/parechocs/parec.html
pare-chocs@hotmail.com

MEILLEURS VŒUX Les membres du comité Pare-Chocs



Quelques membres du comité pare-chocs:
Ghislain, Suzanne, Laurent, Hélène, Daniel, Éric, Suzelle et Roger

Dix bonnes raisons de dire non aux électrochocs

1. Les électrochocs sont oppressifs, violents et portent atteinte à l'intégrité et à la dignité des personnes.
2. Les recherches passées et actuelles nous montrent l'inefficacité des électrochocs.
3. Les personnes vulnérables sont les cobayes de ce «traitement» expérimental.
4. Les électrochocs causent des décès.
5. Les électrochocs causent des dommages au cerveau.
6. Les électrochocs causent des pertes de mémoire permanentes.
7. Les électrochocs amènent des troubles d'apprentissage et des

déficits intellectuels.

8. Les effets indésirables des électrochocs sont nombreux: confusion, maux de tête, faiblesses, insomnie, effets négatifs sur la vie sociale des personnes, etc.
9. Les électrochocs n'améliorent pas la santé des personnes.
10. Les électrochocs sont contestés au sein même de la communauté scientifique.

PARE-CHOCs
URGENCE D'AGIR
Comité pour l'abolition des électrochocs

1260 Sainte-Catherine Est, Bureau 208
Montréal, Qc. H2L 2H2
(514) 525-5060